

FAQs Prix d'Excellence de l'UFA

Conditions de candidature	2
Peut-on poser sa candidature si on a achevé ses études entre le 1 ^{er} octobre 2023 et le 15 octobre 2024 et que la remise du diplôme a lieu seulement après la clôture des dépôts de candidatures au 15 octobre 2024 ?	2
Quel diplôme universitaire dois-je posséder pour postuler ?	2
Les diplômé*es dont le cursus n'est pas évident à classer dans l'un des quatre groupes disciplinaires peuvent-ils*elles envoyer également une candidature (par exemple journalisme) ?	2
Est-ce qu'une note minimale est nécessaire pour poser sa candidature ?	2
Peut-on poser sa candidature plusieurs fois ?	2
Questions par rapport à l'appel à candidatures	2
Qu'entendez-vous dans l'appel à candidatures par « mérites particuliers » (catégorie « Objectifs ») ?	2
Qu'entendez-vous dans l'appel à candidatures par « d'éventuelles particularités liées à la discipline » (catégorie « Candidats ») ?	2
Qu'entendez-vous dans l'appel à candidatures par « engagement socioculturel dans le domaine franco-allemand ou dans tout autre domaine » (catégorie « Dossier de candidature ») ?	3
Remplir le formulaire d'inscription en ligne	3
Où puis-je trouver mon numéro de matricule UFA ?	3
Je n'ai pas encore obtenu de note globale / L'un de mes établissements partenaires ne m'a pas encore communiqué de note finale. / La note dont je dispose actuellement a été calculée à partir du système de notation allemand/des points attribués en France. Que dois-je mentionner dans le formulaire de candidature ?	3
Qu'en est-il des disciplines ne prévoyant pas la rédaction d'un mémoire de fin d'études, telles que le droit ?	3
Dossier de candidature	3
À quoi dois-je prêter attention lors de la constitution de mon dossier de candidature ?	3
À qui dois-je adresser ma lettre de motivation ?	3
Quels aspects particuliers devra contenir la lettre de motivation ?	4
La lettre de motivation comporte plus d'une page, en raison de l'en-tête. Cela pose-t-il problème ?	4
Faut-il préciser, sur le CV, la nature des stages effectués ? S'il s'agit par exemple d'un stage obligatoire de fin d'études ou d'un stage sur la base du volontariat ?	4
Dois-je fournir l'attestation des compétences linguistiques mentionnées dans mon CV ?	4
Que doit contenir le témoignage concernant la plus-value interculturelle du parcours universitaire ?	4
Combien d'attestations de stage peuvent/doivent être fournies ?	4
Est-ce que mon certificat de l'UFA peut remplacer le diplôme de fin d'études ?	4
Quels aspects particuliers doit comporter la lettre de recommandation ?	4
La lettre de recommandation peut-elle être rédigée par un directeur ou une directrice de mémoire issu*e du monde professionnel ?	4
La lettre de recommandation peut-elle être rédigée en anglais ?	4
La lettre de recommandation de mon directeur ou ma directrice de mémoire comporte plus d'une page, en raison de l'en-tête. Cela pose-t-il problème ?	4
Dois-je joindre mon mémoire à mon dossier ?	5
Peut-on encore faire parvenir des documents après la fin du délai de dépôt des dossiers ?	5
Envoi du dossier de candidature	5
Sous quel format dois-je envoyer les documents du dossier de candidature ?	5
Dois-je faire parvenir le dossier de candidature par courrier postal également ?	5
Le document PDF est trop lourd pour effectuer un envoi par mail. Que dois-je faire ?	5
Comment puis-je savoir si mon dossier est bien arrivé ?	5
Évaluation des dossiers de candidature	5
Comment se déroule la phase de sélection ? Quand et comment sont informés les lauréat*es ?	5
La composition du jury de sélection est-elle toujours la même ?	5
Les exigences des études et la notation dans les différentes disciplines au sein d'un groupe disciplinaire peuvent être très variables. Dans ce cas, comment les résultats peuvent-ils être comparés ?	5
Informations générales	6
Quels avantages m'apporte un Prix d'Excellence de l'UFA ?	6
Combien de candidat*es se présentent pour les Prix d'Excellence et y a-t-il un nombre de candidatures limité ?	6
Combien de prix sont décernés au total ?	6
Est-ce que l'UFA publie les mémoires de fin d'études des lauréat*es ?	6
Les témoignages des lauréat*es concernant la plus-value interculturelle des parcours universitaires seront-ils publiés ? Si oui, où peut-on les trouver ?	6
En cas de nomination, les frais de déplacement à l'Ambassade sont-ils remboursés ?	6
Est-ce qu'il est obligatoire de se rendre à la cérémonie de remise des Prix d'Excellence à l'Ambassade ?	6

Conditions de candidature

Peut-on poser sa candidature si on a achevé ses études entre le 1^{er} octobre 2023 et le 15 octobre 2024 et que la remise du diplôme a lieu seulement après la clôture des dépôts de candidatures au 15 octobre 2024 ?

Oui, si les études ont été achevées avec succès et si la remise du diplôme n'a pas encore eu lieu, une attestation officielle délivrée par votre établissement d'enseignement supérieur et certifiant que vous avez obtenu votre diplôme impérativement avant le 15 octobre 2024 sera acceptée.

Si jamais le processus devait durer plus longtemps, la possibilité de poser sa candidature subsiste pour la remise des Prix d'Excellence de l'année suivante.

Quel diplôme universitaire dois-je posséder pour postuler ?

Les candidat*es doivent avoir achevé un diplôme d'études supérieures dans la période indiquée ci-dessus. Ce diplôme peut être une licence, un master ou un autre diplôme d'études supérieures soutenu par l'UFA. Les étudiant*es qui reçoivent un diplôme de fin d'études seulement après avoir atteint un niveau Master ne peuvent pas soumettre leur candidature après la fin de leur Licence, donc sans avoir reçu un diplôme de fin d'études de la part de leurs deux universités partenaires (cela s'applique par exemple à quelques cursus en droit ; si vous avez des doutes, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse prix-preise@dfh-ufa.org avant l'envoi de votre candidature).

Les diplômé*es dont le cursus n'est pas évident à classer dans l'un des quatre groupes disciplinaires peuvent-ils*elles envoyer également une candidature (par exemple journalisme) ?

Oui, les diplômé*es de tous les cursus soutenus par l'UFA peuvent envoyer leur candidature. Si vous n'êtes pas sûr de pouvoir correctement classer votre filière, vous avez la possibilité de vous référer au guide des études sur notre site internet : <https://www.dfh-ufa.org/fr/programmes/guide-des-etudes/>.

(Remarque : certaines disciplines ont été regroupées lors de la répartition des quatre groupes disciplinaires pour le Prix d'Excellence comme, par exemple, les sciences de l'ingénieur et les sciences).

Est-ce qu'une note minimale est nécessaire pour poser sa candidature ?

Non, il n'y a pas de note minimale, étant donné que la notation peut être très variable selon les différentes filières. Toutefois, il s'agit d'un prix d'excellence destiné à récompenser des résultats particulièrement brillants.

Peut-on poser sa candidature plusieurs fois ?

Chaque candidat*e ne pourra poser qu'une seule candidature par cursus. Cependant, il est possible qu'un*e candidat*e postule deux fois s'il*elle a effectué deux cursus (licence + master).

Questions par rapport à l'appel à candidatures

Qu'entendez-vous dans l'appel à candidatures par « mérites particuliers » (catégorie « Objectifs ») ?

Les mérites particuliers réfèrent à votre engagement socioculturel ou dans un domaine extra-universitaire, comme par exemple l'affiliation à une association à caractère franco-allemand, la participation à des événements dans le domaine socioculturel (affiliation à une association, rassemblement franco-allemand ou semblable) ou du bénévolat.

Qu'entendez-vous dans l'appel à candidatures par « d'éventuelles particularités liées à la discipline » (catégorie « Candidats ») ?

Les particularités se réfèrent aux éléments des parcours soutenus qui peuvent différer d'un domaine d'enseignement à un autre, comme certains parcours en droit qui ne comportent pas de mémoire de fin d'études : l'UFA prend ainsi en compte les différents aspects des parcours. Merci cependant d'en faire mention lors de l'envoi de votre dossier.

Qu'entendez-vous dans l'appel à candidatures par « engagement socioculturel dans le domaine franco-allemand ou dans tout autre domaine » (catégorie « Dossier de candidature ») ?

Il s'agit ici de votre engagement au sein d'associations, de bénévolat et de participation à des événements dans le domaine socioculturel (rassemblement franco-allemand ou semblable).

Remplir le formulaire d'inscription en ligne

Rappel :

Date limite pour la préinscription (formulaire d'inscription en ligne) : 15 octobre 2024

Date limite pour l'envoi du dossier de candidature : 15 octobre 2024 (la date de réception du courriel fait foi)

Où puis-je trouver mon numéro de matricule UFA ?

Vous trouverez votre numéro de matricule UFA dans votre espace personnel, auquel vous pouvez accéder par le lien suivant : <https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etudiant-doctorant-diplome/etudiant/inscription-en-ligne/>

Je n'ai pas encore obtenu de note globale / L'un de mes établissements partenaires ne m'a pas encore communiqué de note finale. / La note dont je dispose actuellement a été calculée à partir du système de notation allemand/des points attribués en France. Que dois-je mentionner dans le formulaire de candidature ?

Dans ce cas, il vous suffit d'indiquer la note dont vous disposez. Toutes les informations supplémentaires dont les évaluateurs pourraient avoir besoin figurent dans le relevé de notes joint à votre dossier de candidature. Merci de n'indiquer la note globale qu'au cas où vous en disposeriez (et de ne **pas** la calculer vous-même).

Qu'en est-il des disciplines ne prévoyant pas la rédaction d'un mémoire de fin d'études, telles que le droit ?

Lors de l'évaluation des candidatures, il sera tenu compte d'éventuelles particularités liées à la discipline et les candidat*es ne seront pas pénalisés*es pour cela. Dans le cas où le*la candidat*e n'a pas écrit de mémoire, veuillez joindre le résumé et le PDF d'un travail écrit et approfondi rédigé dans le cadre d'une unité d'enseignement. Lorsque vous remplirez le formulaire de candidature, veuillez répondre aux questions concernant le mémoire de fin d'étude (titre, note) en donnant les informations correspondantes au travail écrit remplaçant celui-ci dans votre cas. Nous vous prions d'indiquer (par exemple entre parenthèses derrière le titre) qu'il s'agit d'un travail écrit et non pas d'un mémoire de fin d'études.

Dossier de candidature

Date limite pour l'envoi du dossier de candidature : 15 octobre 2024 (la date de réception du courriel fait foi)

À quoi dois-je prêter attention lors de la constitution de mon dossier de candidature ?

- Les différents documents doivent obligatoirement être présentés dans la*les langue*s exigée*s dans l'appel à candidatures.
- Veuillez utiliser la police de caractères « **Arial** », la taille de caractères **11** et un **interligne simple** (1,0) pour les parties « lettre de motivation », « CV », « témoignage de la plus-value dans le domaine interculturel » ainsi que « résumé du mémoire de fin d'études ».
- **Veuillez impérativement respecter le nombre maximal de pages !** L'UFA se réserve le droit de ne pas prendre en considération les dossiers incomplets ainsi que de réduire les dossiers ne respectant pas le nombre maximal de pages indiqué.

À qui dois-je adresser ma lettre de motivation ?

Veuillez adresser la lettre de motivation à la Présidente de l'UFA (« Madame la Présidente, ... »).

Quels aspects particuliers devra contenir la lettre de motivation ?

Dans la lettre de motivation, vous devrez développer les raisons pour lesquelles le jury devrait vous choisir comme lauréat*e du Prix d'Excellence, par exemple sur la base d'engagements bénévoles ou socioculturels particuliers, ou encore en raison de succès dans le domaine interculturel et/ou académique, d'expériences marquantes, etc. Contrairement au témoignage sur la plus-value interculturelle, la lettre de motivation vous dépendra davantage en tant que personne : performances et succès individuels, intérêts, etc.

La lettre de motivation comporte plus d'une page, en raison de l'en-tête. Cela pose-t-il problème ?

Non. La longueur maximum prescrite concerne uniquement le texte de la lettre de motivation.

Faut-il préciser, sur le CV, la nature des stages effectués ? S'il s'agit par exemple d'un stage obligatoire de fin d'études ou d'un stage sur la base du volontariat ?

Oui, merci de bien vouloir préciser la nature exacte ainsi que la durée du*des stage*s effectué*s.

Dois-je fournir l'attestation des compétences linguistiques mentionnées dans mon CV ?

Non, ce n'est pas nécessaire.

Que doit contenir le témoignage concernant la plus-value interculturelle du parcours universitaire ?

Concernant la plus-value interculturelle de votre parcours universitaire franco-allemand, vous devrez décrire brièvement la manière dont vous avez vécu l'encadrement dans chaque pays d'accueil et le contact avec les différentes cultures, par exemple, dans le cadre universitaire ou lors de stages, ainsi que vos expériences personnelles avec l'interculturalité.

Combien d'attestations de stage peuvent/doivent être fournies ?

Il vous sera demandé d'insérer maximum **deux** attestations de stage, qui vous paraîtront être les plus intéressantes pour la constitution du dossier. Nous vous prions de n'envoyer aucune attestation supplémentaire.

Est-ce que mon certificat de l'UFA peut remplacer le diplôme de fin d'études ?

Non. Votre dossier de candidature doit contenir au moins un diplôme de fin d'études établi par un de vos établissements partenaires.

Quels aspects particuliers doit comporter la lettre de recommandation ?

En règle générale, la lettre de recommandation d'une page doit être rédigée par le directeur ou la directrice de mémoire. Elle devra en premier lieu référer à l'excellence scientifique et interculturelle de votre travail de fin d'études ainsi qu'à son degré d'innovation. Il va de soi que le directeur ou la directrice de mémoire pourra éventuellement développer d'autres aspects de vos compétences, comme par exemple votre engagement personnel.

La lettre de recommandation peut-elle être rédigée par un directeur ou une directrice de mémoire issu*e du monde professionnel ?

Si l'un*e de vos directeurs*trices de mémoire s'avère ne pas appartenir au cadre universitaire, vous pourrez volontiers le*la prier de rédiger la lettre de recommandation.

La lettre de recommandation peut-elle être rédigée en anglais ?

Non. Même si pour votre cursus les lettres de recommandation sont d'habitude rédigées en anglais, nous requérons une lettre en version allemande ou française. Elle pourra exceptionnellement être rédigée en anglais dans le seul cas où la personne responsable de sa rédaction ne maîtrise ni l'allemand ni le français.

La lettre de recommandation de mon directeur ou ma directrice de mémoire comporte plus d'une page, en raison de l'en-tête. Cela pose-t-il problème ?

Non. La longueur maximum prescrite concerne uniquement le texte de la lettre de recommandation.

Dois-je joindre mon mémoire à mon dossier ?

Oui. Nous vous prions de bien vouloir également nous envoyer votre mémoire sous forme d'un document PDF à **part** (tout comme votre dossier de candidature par courriel à l'adresse prix-preise@dfh-ufa.org), afin que le jury puisse le consulter en cas de besoin. L'UFA vous garantit que le document PDF de votre mémoire ne sera utilisé qu'à la seule fin d'évaluer votre dossier de candidature. Nous nous engageons à ne pas le diffuser en dehors de ce cadre.

Peut-on encore faire parvenir des documents après la fin du délai de dépôt des dossiers ?

Non. Tous les dossiers concernant l'appel à candidatures doivent être envoyés au plus tard d'ici le **15 octobre 2024** inclus (date de réception du mail faisant foi). Les dossiers de candidature incomplets ou arrivés trop tard **ne seront pas** pris en compte.

Envoi du dossier de candidature

Sous quel format dois-je envoyer les documents du dossier de candidature ?

Il est demandé aux candidat*es de transmettre leur dossier de candidature **complet** sous forme **d'un seul document PDF** à l'adresse suivante : prix-preise@dfh-ufa.org. **Merci de bien vouloir mettre le responsable de programme UFA de votre cursus en copie.**

Pour insérer différentes pièces dans un seul document PDF, vous pourrez par exemple utiliser le programme gratuit PDF24 : <http://de.pdf24.org/>.

Dois-je faire parvenir le dossier de candidature par courrier postal également ?

Non. L'intégralité du traitement du dossier se fait uniquement par voie électronique.

Le document PDF est trop lourd pour effectuer un envoi par mail. Que dois-je faire ?

Si le dossier PDF contenant votre dossier de candidature est trop lourd pour permettre un envoi par mail, vous pouvez tout d'abord essayer de le compresser. Si cela ne s'avérait pas suffisant, vous pourrez alors le mettre en ligne sur le site www.wetransfer.com ou le déposer dans le logiciel Dropbox, et envoyer ensuite le lien de téléchargement à l'adresse suivante : prix-preise@dfh-ufa.org.

Comment puis-je savoir si mon dossier est bien arrivé ?

Après réception de votre candidature, vous recevrez systématiquement une confirmation par courriel de la part de l'UFA. Nous vous remercions de votre compréhension si vous ne recevez pas cette confirmation directement après l'envoi de votre dossier. Les dossiers de candidature sont traités individuellement par un*e chargé*e de dossier et non pas de manière automatique. Merci de prendre contact avec l'UFA si aucun accusé de réception ne vous est parvenu au bout de trois jours ouvrables.

Évaluation des dossiers de candidature

Comment se déroule la phase de sélection ? Quand et comment sont informés les lauréat*es ?

Les dossiers de candidature sont évalués par un jury franco-allemand composé de représentant*es de l'enseignement supérieur et du monde économique.

L'UFA informe les résultats du jury aux lauréat*es par mail environ un mois avant la remise de prix (début janvier au plus tard). La présence des lauréat*es à la remise de prix est obligatoire.

La composition du jury de sélection est-elle toujours la même ?

Le jury de sélection se compose d'évaluateurs*trices scientifiques et de partenaires économiques qui financent les prix. Les membres du jury peuvent changer d'une année à l'autre.

Les exigences des études et la notation dans les différentes disciplines au sein d'un groupe disciplinaire peuvent être très variables. Dans ce cas, comment les résultats peuvent-ils être comparés ?

Lors de la sélection, la comparaison des résultats et des notes ne s'effectue pas de manière transdisciplinaire mais en fonction des particularités liées à la discipline.

Informations générales

Quels avantages m'apporte un Prix d'Excellence de l'UFA ?

Les lauréat*es du Prix d'Excellence ne reçoivent pas uniquement une récompense financière pour leur travail exceptionnel. En effet, la cérémonie de remise du prix est également l'occasion de rencontrer de nombreux acteurs*trices politiques, économiques, scientifiques ou institutionnels qui ont soutenu le prix. C'est également l'occasion pour le*la lauréat*e de développer son réseau à la fois personnel et professionnel, dans un cadre festif et prestigieux. Par ailleurs, de courtes vidéos présentant les lauréat*es seront diffusées à travers les différents réseaux de communication de l'UFA, ce qui assure à ces derniers encore davantage de visibilité aux yeux du monde économique. Les détails techniques concernant la vidéo seront communiqués aux lauréat*es après leur sélection.

Combien de candidat*es se présentent pour les Prix d'Excellence et y a-t-il un nombre de candidatures limité ?

Le nombre de candidatures varie selon les années ; il n'y a néanmoins pas de limitation du nombre de candidatures.

Combien de prix sont décernés au total ?

Le nombre de prix délivrés varie en fonction du nombre de partenaires économiques d'une année à l'autre.

Est-ce que l'UFA publie les mémoires de fin d'études des lauréat*es ?

Non. L'UFA publie uniquement les noms, photos, informations relatives aux études et au diplôme d'études des lauréat*es sur le site internet de l'UFA ainsi que sur les différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, YouTube).

Le partenaire économique qui finance votre prix peut, le cas échéant, vous demander l'ensemble de votre mémoire de fin d'études.

Les témoignages des lauréat*es concernant la plus-value interculturelle des parcours universitaires seront-ils publiés ? Si oui, où peut-on les trouver ?

Oui, nous nous réservons le droit de les publier dans le cadre de toutes les actions à caractère médiatique consacrées aux Prix d'Excellence ainsi que (sous forme d'extraits) dans la rubrique correspondante sur le site internet de l'UFA et sur nos différents réseaux sociaux (Facebook, X, Instagram, LinkedIn, YouTube).

En cas de nomination, les frais de déplacement à l'Ambassade sont-ils remboursés ?

Oui, l'UFA accorde une subvention forfaitaire pour les frais de voyage d'un montant de 200 euros par lauréat*e. Le voyage et l'hébergement doivent toutefois être organisés directement par les lauréat*es. Notez bien que cette subvention n'est accordée que pour le*la lauréat*e et ne peut pas prendre en charge son accompagnateur*trice.

Est-ce qu'il est obligatoire de se rendre à la cérémonie de remise des Prix d'Excellence à l'Ambassade ?

Oui. La participation à la cérémonie est un prérequis pour pouvoir recevoir son prix. L'UFA conseille fortement aux candidat*es de réserver la date de l'événement dans leur calendrier et de se tenir prêt*e s'ils*elles venaient à être sélectionné*es.